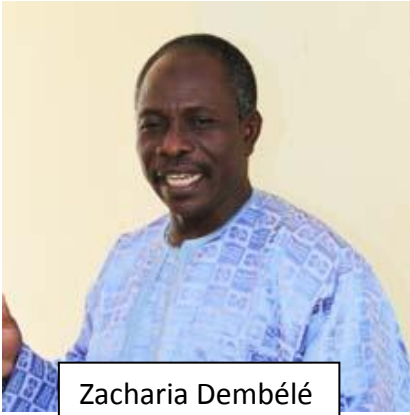


Du changement au niveau de l'Académie de Ségou



Zacharia Dembélé

Notre ami Zacharia Dembélé a été nommé Directeur d'Académie de Ségou en lieu et place de notre autre ami Mohamed Sokona Diakité nommé, lui, à Kati. Diarra reste adjoint au Directeur du CAP de Ségou dont nous ne connaissons pas le nom.



Mohamed Sokona Diakité

Des nouvelles de nos enfants parrainés



En juin, Raphaël nous a fait parvenir des photos de quelques enfants parrainés. Nous les avons fait suivre à chaque parrain et marraine concerné(e)s. Il nous a envoyé d'autres photos et des résultats scolaires que nous avons reçus en septembre.

La marraine de Jérôme D ne nous a plus donné de nouvelles depuis plusieurs mois, mais la solidarité de nos membres a encore joué. Mme Yvette C qui parrainait

déjà 2 enfants, a décidé de prendre la suite. Jérôme est maintenant assuré de poursuivre une scolarité normale.

Début mars, nous avons fait parvenir 1720 € à l'APEM Ségou afin que les enfants parrainés puissent s'acquitter des frais scolaires de fin d'année.

Début octobre ce sera la rentrée des classes au Mali. Afin de préparer cette rentrée scolaire, nous avons fait parvenir à nos enfants parrainés et leurs familles la somme de 3 600 € qui servira aux inscriptions, à l'achat de matériel scolaire, de vêtements... Bonne rentrée aux enfants et aux adultes et... bonne année scolaire.

Des réponses à quelques questions des parrains et marraines :

-Peut-on verser plus de 120€ annuellement (10€/mois) ?

Oui, plusieurs parrains versent plus que les 120 € annuels. Nous constituons un pécule pour ces enfants que nous utilisons à la demande des parrains suite aux besoins particuliers de certains enfants. Voici quelques exemples d'utilisation de ce pécule ces dernières années :

-Tata est renvoyée de son école pour résultats insuffisants, nous décidons de lui faire donner des cours de rattrapage pendant les vacances scolaires, à la rentrée suivante elle réintègre son école.

-Ténin n'a jamais fréquenté l'école, nous l'inscrivons dans une école privée tenue par des sœurs espagnoles. Elle y apprend la couture et reçoit un minimum de lecture et de calcul.

-Alphonsine vit en pleine brousse et ne peut fréquenter l'école, ce pécule lui servira pour des cours particuliers et à constituer son trousseau pour trouver plus tard un mari sans devoir se faire embaucher comme aide ménagère en ville.

Peut-on envoyer des colis à nos filleuls ?

Oui, voici l'adresse du destinataire : Baba Raphaël Coulibaly

Mission Catholique

BP 109

Ségou

Mali

Peut-on envoyer du courrier à nos filleuls ?

Même réponse que ci-dessus

Quelques jours avant l'envoi, vous me prévenez pour que je puisse téléphoner à Raphaël pour l'avertir.

Que se passe-t-il quand un parrain ou une marraine arrête les versements ?

Les sommes versées servent prioritairement à payer les frais d'inscription et les frais de scolarisation, plus de versement plus d'école. L'enfant ne peut plus fréquenter son établissement scolaire et reste à la maison. Tous les enfants de Ségou ne sont pas parrainés par nous, heureusement, certains parents ont les moyens de payer les frais cités plus haut, d'autres associations françaises ou étrangères participent comme l'APEM au financement de la scolarité. Mais il est vrai que c'est toujours un drame pour l'enfant et sa famille quand les versements s'arrêtent. Nous essayons dans la plupart des cas de trouver rapidement de nouveaux parrains à cet enfant.



Colette Ky, née le 1/12/2001 n'a plus de marraine. Elle fréquente le collège et aurait besoin d'être aidée. Nous recherchons une marraine ou un parrain pour elle. N'hésitez pas à nous contacter.

Certains parrains sont encore en retard des versements de 2013, d'autres de 2014. Ne tardez pas à régulariser votre situation car les réserves de l'APEM sont minimales. (En cas de doute vous pouvez nous contacter)

Lundi 8 septembre, la lettre recommandée, partie le 8 août de Ségou est enfin arrivée. Raphaël nous a fait parvenir les résultats scolaires de certains filleuls. Après les avoir scannés, nous les enverrons aux marraines et parrains respectifs. Tous ne sont pas concernés, les enfants de moins de trois ans, les enfants qui fréquentent les jardins d'enfants, les enfants qui fréquentent des établissements hors Ségou et pour terminer ceux qui ont leurs résultats retranscrits sur un de leurs cahiers car Raph doit emprunter le cahier, faire scanner la page. Néanmoins, tous les enfants sont suivis et au moindre problème le directeur ou la directrice prend contact avec Raphaël.

Aides aux jardins d'enfants



Cette année, deux jardins d'enfants ont bénéficié de notre aide pour l'achat de jeux extérieurs. Il s'agit du jardin Denladamousso pour la somme de 323 € et du jardin « Sebeso » pour la somme de 587,5 €. Nous rappelons que nous octroyons nos aides qu'aux nouveaux jardins sur devis et après l'avis de l'équipe APEM Ségou.

Actions en faveur de l'APEM

Les différentes actions menées en faveur de notre association, de janvier à juillet 2014, nous ont rapporté plus de 1500 €. Cela prouve notre vitalité et la volonté de nos membres de s'impliquer afin d'aider efficacement nos enfants au Mali.



Comme chaque année, les élèves de l'école de Tourrettes sur Loup se sont produits devant les parents.

La recette de cette soirée doit être remise au Président de l'APEM.(nous ne connaissons pas encore la somme). Nous remercions les élèves, les enseignants et les parents pour leur

fidélité envers notre association.



Bilan du vide grenier de Tourrettes sur Loup :

Cette année encore , Nelly, Fanny et Christel étaient à pied d'œuvre pour installer tous les produits à proposer à la vente. Un soleil généreux leur a permis de garder leur bonne humeur habituelle tout en améliorant leur bronzage. Grâce à leur dynamisme, elles ont récolté 585,04€ au profit de

l'APEM. Félicitations !



Bilan du vide grenier de Roquebillière :

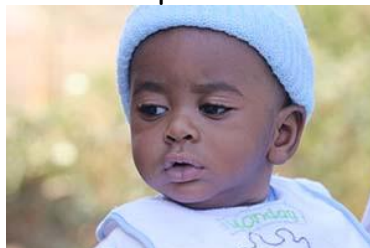
C'est à Roquebillière que Paulette et Yvette ont installé leur stand cette année encore. Malgré le mauvais temps, le bénéfice se monte à près de 250 €, merci à Paulette et Yvette !

Karoline, membre de l'association Aviation sans frontière, a transporté pour nous des livres scolaires. Une amie de Karoline a livré les cartons à Raphaël directement à Ségou. Cette action démontre que l'aide apportée à l'association peut être autre que financière.



Des nouvelles de la case bébé données par la conseillère pédagogique de Ségou, Aminata Doucouré :

Aissata, la nouvelle Directrice, accueille maintenant 44 enfants, 21 filles et 23 garçons. Le préau financé par l'APEM protège dorénavant les enfants du soleil et de la pluie. Nous espérons envoyer une équipe de formateurs dans les mois qui suivent afin de poursuivre le perfectionnement du personnel.



Opération kit cartable pour Katiéna



Cette année encore nous relançons cette action comme nous le faisons chaque année à la rentrée. Pour y participer faites nous parvenir 10 € par cartable commandé. Les sommes versées seront déductibles des impôts 2014 à hauteur de 66%.

Assemblée générale du 26 juillet 2014:

Malgré les vacances, une quinzaine de membres a assisté à cette AG. Les membres avaient à se prononcer urgemment sur le financement de la BPAR (Base



de Perfectionnement des artisans ruraux) suite à l'envoi d'un budget de la part de Raphaël. Cette décision devant être prise avant la rentrée scolaire.

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été approuvés à la majorité des membres présents. Les comptes 2013 laissent entrevoir un bénéfice de 5244,60 €. Les membres ont donné quitus au

Président.

Pour mémoire, nous avons épargné depuis quelques années près de 6000 € en parts sociales et sur un livret A. Cet argent est prévu pour démarrer les ateliers de la BPAR et parer aux imprévus. L'AG a aussi accepté le financement de deux jardins d'enfants, Dendelamoussou et Sebeso (aide débutée en 2013 et terminée en 2014.)

Etat de nos finances au 31/12/2013 :

Sur le compte courant BPCA : 4375,9 €

En caisse espèces : 868,7 €

Epargne en parts sociales BPCA : 2992 €

Livret A : 3044,7 €

Total : 11281,3€ (3703,10 € appartiennent aux parrainages)

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez régler dès à présent la cotisation qui reste fixée à 15 € depuis 2006.

Seuls, 16 membres se sont acquittés de l'adhésion à ce jour.

Les dons sont aussi les bienvenus. Chèques à libeller à l'ordre de l'APEM et à envoyer soit au siège soit chez le Président : APEM chez Pomares Marcel 571 avenue Rhin et Danube 06140 Vence

66% des sommes versées en dons et en cotisations sont déductibles des impôts.

Solidarité envers nos membres

Michel Boutet (vidéaste, photographe) : 0684925659 ; boutet_michel@yahoo.fr
transfert films 8, super 8, 16 mm, vhs, diapos, vinyles. Montage son et vidéos, intervention vidéo dans les écoles.

Nelly Rouge propose des ateliers de land art avec son association KOIFELART
koifelart@gmail.com 06 19 94 62 82

Notre site est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter

<http://elsapom.free.fr>

Vous pouvez également nous suivre sur

Facebook : <http://www.facebook.com/APEM06>

Youtube :

http://www.youtube.com/user/seramop47?ob=0&feature=results_main

Dailymotion :

http://www.dailymotion.com/relevance/search/apem_vence/1

